

Revue *Lexique*

Recommandations de mise en forme

1. Éléments généraux

Soumission du manuscrit

- Format attendu : docx ou odt et pdf
- Seuls les styles définis dans la feuille de style de la revue *Lexique* sont utilisables. Ils sont préfixés par « Lexique » dans la feuille de style.
- La longueur totale de l'article ne doit pas excéder 55 000 signes (espaces compris).
- Indiquez l'adresse électronique et l'affiliation de chaque contributeur (dans la version finale de l'article).
- Votre article doit comporter un résumé en français et en anglais de 200 mots environ, et des mots-clés (entre 3 et 5).
- Assurez-vous que chaque section, sous-section, exemple et figure sont correctement numérotés.
- Assurez-vous que les références citées dans le texte, et uniquement celles-ci, figurent dans la bibliographie.
- Assurez-vous d'avoir les autorisations nécessaires pour toute utilisation de matériel sous copyright (document téléchargeable sur le site).
- Les corrections faites sur les épreuves devront être minimales et ne concerner que des erreurs typographiques.

2. Typographie, format, caractères, mise en forme

- Format du papier : A4
- Texte justifié.
- Toutes marges : 2,5 cm.
- Police de caractères : Charis SIL, police téléchargeable sur : <https://software.sil.org/charis/download/>
- Taille de caractères : 11pts
- Aucune mise en forme automatique autre que celle impliquée par la feuille de style (notamment : **pas de** numérotation automatique des exemples).
- Alinéa (touche tabulation) pour chaque début de paragraphe, sauf après un titre de section, un exemple, un tableau, une figure ou une citation.

Usage des signes typographiques :

- *Italiques* pour les mots étudiés ou cités (autonymie) et les titres d'ouvrages uniquement.
- Guillemets français (« ») pour les citations, les termes techniques et la prise de distance.
- Guillemets anglais (“ ”) pour des guillemets à l'intérieur de guillemets.

- Guillemets simples (‘ ’) pour les gloses et paraphrases sémantiques.
- Utiliser des majuscules accentuées.
- Évitez au maximum les caractères gras et le soulignement (ils ne sont a priori possibles que dans les exemples, pour mettre en évidence certains faits de langue).

3. Hiérarchie des titres

Utiliser le système numérique international en évitant les subdivisions de plus de quatre chiffres : 1., 1.1, 1.1.1, 1.2, 1.2.1, etc. (la numérotation se fait automatiquement en fonction du niveau de titre dans la feuille de style).

Titre : mettre une majuscule uniquement à l’initiale du premier mot, comme dans les exemples qui suivent :

1. Introduction

1.1. Titre de deuxième niveau

1.1.1. Titre de troisième niveau

1.1.1.1. Titre de quatrième et dernier niveau

4. Citations

Les citations courtes (moins de 40 mots) sont incluses dans le corps du texte et entourées de guillemets français (« ... »). Les guillemets anglais (“...”) seront utilisés pour les citations à l’intérieur de la citation.

Les citations longues doivent être présentées comme un paragraphe séparé en allant à la ligne, sans guillemets, et suivies par la mention de la source (auteur, date, p. XX ou pp. XX-XX).

Toutes les citations en langue étrangère autre que l’anglais doivent être traduites en note de bas page.

5. Notes de bas de page

Les appels de note se placent avant tout signe ponctuation, en exposant, selon une numérotation continue. Les notes sont placées en bas de page.

6. Références dans le corps du texte

Forme générale

Lorsque la citation est entre parenthèse :

- Auteur unique : (Haspelmath, 1997)
- Deux auteurs : (Hopper & Traugott, 1993)
- Plus de deux auteurs : abrégé avec *et al.* (Anscombe et al., 2018), sauf s’il existe un doute avec une autre citation, auquel cas ajouter des auteurs.
- Plusieurs citations du même auteur
(Stalnaker, 1999, 2003)
- Plusieurs citations du même auteur la même année
(Vigier, 1995a, 1995b, 2013)
- Plusieurs sources citées simultanément (avec un ; entre les références)
(Zamparelli, 2000 ; Rijkhoff, 2002)
- Citation d’un chapitre entier
(Auer, 2007, chap. 3)
- Rééditions
(Sperber & Wilson, 1995 [1989])
- Indication d’une ou plusieurs pages
(Dostie, 2013, p. 200) ou (Dostie, 2013, pp. 200-245)

Auteur nommé dans le texte

Récemment, Dostie (2003) a montré que...

Auteur nommé dans le texte avec citation courte (moins de 40 mots)

Auer (2007, p. 40) indique que « ».

Référence à des pages Web

Les références sont présentées de la même manière que les autres types de documents, soit l’auteur et l’année :

- l’auteur est une collectivité : (Le Dico des Mots, 2018)
- il n’y a pas mention de date : pour une référence en français (Académie Française, s. d.) et pour une référence en anglais (Textometry, n.d.)
- site web dans son ensemble : l’Académie française propose une rubrique « Dire/ne pas dire » sur son site (<http://academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>)
- Dans le texte, utiliser la conjonction *et* (et non &) pour mentionner la citation de deux auteurs, par ex.
Flaux et Van de Velde (2000) ont affirmé...

– Ne pas utiliser *op.cit.*, *loc. cit.* ou *ibid.*, mais toujours mentionner le nom complet de l’auteur et la date de l’ouvrage.

7. Exemples et figures

– Les exemples doivent être au format « Lexique – Exemple » de la feuille de style (caractère 10, numérotation continue). Exemple :

- (1) Exemple
- (2) a. Sous-exemple
b. Sous-exemple
- (3) Attention : pas de mise en forme / numérotation automatique.

– Les légendes des figures et tableau sont indiqués sous la figure ou tableau comme suit :
Figure 1. Titre ou Tableau 1. Titre

– Les exemples linguistiques accompagnés de glose et/ou traduction doivent suivre les règles des « Leipzig glossing rules » : <https://www.eva.mpg.de/lingua/pdf/Glossing-Rules.pdf>

Aligner les gloses en utilisant la touche tabulation et non la barre espace :

- (4) Halkomelem Salish (Wiltschko 2006 : 202)
qwél-em te Strang te sth’oquwi
barbecue-intr det Strang det fish
‘Strang barbecues the fish’

– Les références aux exemples dans le texte se feront sous la forme « voir (2a) et (2b) »

8. Audio et vidéo

– Les documents audio ou vidéo doivent être dénommés selon le modèle suivant :

[media]-[identifiant]-[Nom].[extension]

Exemple : audio-1-delahaie.MP3

– Merci de bien vouloir indiquer sa position dans l’article comme suit :

[audio-1-delahaie.MP3 associé à l’exemple (1)]

– On préférera les formats suivants : document audio en MP3 (au moins 16 bits) et document vidéo en MP4 (au moins 640x480)

9. Références bibliographiques

– La bibliographie suit la norme APA (légèrement modifiée dans certains cas).

– Les ouvrages en langue anglaise doivent suivre la norme APA anglaise, et les ouvrages en langue française suivront la norme APA française. Tout ouvrage publié dans une autre langue suivra la norme APA anglaise.

- Tous les ouvrages cités dans le corps du texte doivent apparaître dans les références bibliographiques.
- Les références à plusieurs ouvrages pour un même auteur doivent être listées dans l'ordre chronologique, la publication la plus ancienne en premier.
- La mention de l'édition scientifique sera opérée comme suit : pour l'édition d'un ouvrage, en français ou en anglais, par un seul auteur (Ed.) ou par plusieurs auteurs (Eds.).
- On réservera l'abréviation (ed.) aux rééditions d'ouvrages, en anglais ou en français.

Bibliographie : exemples

Ouvrage

- Flaux, N., & Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Ophrys.
- Talmy, L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics*. MIT Press.

Articles de revue

- Jonasson, K. (1991). Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation. *Langue française*, 92, 64-81.
- Bybee, J. (2006). From usage to grammar: The mind's response to repetition. *Language* 82(4), 711-733.

Article de revue en ligne

- Leroy, S. (2005). Les dérivés de noms propres dans le *TLFi* : quelles bases pour quels sens ? *Corela* HS-1. <http://journals.openedition.org/corela/1146>
- Van Goethem, K., & Norde, M. (2020). Extravagant “fake” morphemes in Dutch. Morphological productivity, semantic profiles and categorical flexibility. *Corpus Linguistics and Linguistic Theory*, 16(3), 425-458. <https://doi.org/10.1515/cllt-2020-0024>

Édition d'ouvrage

- Schlücker, B. (Ed.) (2019). Complex lexical units: compounds and multi-word expressions. De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110632446>
- David, J. & Kleiber, G. (Eds) (1989), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck.

Chapitre d'ouvrage

De Mulder, W., Guillot, C., & Mortelmans, J. (2010). Ce N-ci et ce N-là en moyen français. In L. Tovenà (Ed.), *Déterminants en diachronie et synchronie* (86-103). Projet Elico Publications.

Potts, C. (2007). The Dimensions of Quotation. In C. Barker & P. Jacobson (Eds), *Direct Compositionality* (pp. 151-197). Oxford University Press.

Chapitre d'ouvrage publié électroniquement

Jefferson, G. (2004). Glossary of transcript symbols with an introduction. In G. H. Lerner (Ed.), *Conversation analysis: Studies from the first generation* (pp. 13-23). John Benjamins.
<http://www.liso.ucsb.edu/Jefferson/Transcript.pdf>.

Roché, M., & Plénat, M. (2014). Le jeu des contraintes dans la sélection du thème présuffixal. In F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer & S. Prévost (Eds.), *SHS Web of Conferences* (Vol. 8, pp. 1863-1878). EDP Sciences.
<https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801143>

À noter : pour la publication en ligne, indiquer le jour de la dernière consultation uniquement si la source est un article de Wikipédia ou assimilé.

Numéro spécial de revue

Fontenelle, T. (2005). Dictionnaires : nouvelles approches, nouveaux modèles. [Numéro spécial]. *Revue française de linguistique appliquée*, 10(2), 5-10.

Plusieurs articles ou ouvrages du même auteur la même année

Anscombre, J.-C. (2001a). Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes. *Langages*, 142, 57-75.

Anscombre, J.-C. (2001b). *A coup sûr/Bien sûr* : des différentes manières d'être sûr de quelque chose. *Recherches en linguistique et psychologie cognitive*, 16, 135-160.

Réédition d'ouvrage

Ellis, R. (2001 [1997]). *Second language acquisition* (6th ed.). Oxford University Press.

Thèse/travaux manuscrits

Winterstein, G. (2010). *La dimension probabiliste des marqueurs de discours*. Thèse de Doctorat, Université Paris Diderot-Paris 7.

Communication présentée dans une conférence

Peeters, B. (2017, 9-10 juin). *Mais oui, eh non, ben si* et compagnie : marqueurs français de l'accord et du désaccord [Conférence]. 31^{ème} Colloque International du Cercle Linguistique du Centre et de l'Ouest, Université de Poitiers.